

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 Juillet 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire, a adopté à l'unanimité, le compte-rendu de la séance précédente. Puis il a étudié les dossiers suivants :

SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

A pris connaissance du rapport annuel sur la gestion par le délégataire du service d'eau potable de la Commune pour l'année 2019. Ce rapport destiné à l'information du public répond à l'obligation de transparence prévue par la loi 2016-65 du 29 janvier 2016 (article 52).

Les chiffres clés et évènements pour l'année écoulée sont :

Le nombre d'abonnés : 514 (- 2,3 %)

1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 480 m³ par jour – 21 km de réseau

6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1 730 m³

Consommation moyenne 108 litres par habitant et par jour

Prix de l'eau (pour 120 m³ hors assainissement) au 1/1/2019 : 3.24 € TTC le m³
(soit 4.69€ TTC taxes assainissement comprises)

Ce document a été approuvé à l'unanimité

BUDGET : DECISIONS MODIFICATIVES

A décidé de procéder à des virements de crédits pour différentes dépenses non prévues au budget : Travaux complémentaires d'enrobés Rue Genod, réalisation d'une fresque sur le mur de la Résidence Sallier,

ELECTIONS DES DELEGUES

A élu à l'unanimité les délégués qui siégeront au Syndicat Intercommunal d'électricité et d'e-communication de l'Ain : Gaël ALLAIN en qualité de titulaire et Pierre PERSICO et Gwendoline BASSET en qualité de suppléants

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts et suite au renouvellement du conseil municipal, a proposé une liste de 24 contribuables au titre de la taxe foncière. La Direction des Finances Publiques retiendra 6 membres titulaires et 6 membres suppléants qui siégeront à la CCID en charge de donner son avis chaque année sur les évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

ENQUETE PUBLIQUE POUR AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

A donné une avis favorable à l'enquête publique relative à la restauration de l'Albarine à proximité du Pont la Violette (travaux portés par le syndicat de la rivière d'Ain aval et ses affluents (SR3a), qui s'est tenue du 6 au 21 juillet et pour laquelle le commissaire-enquêteur n'a reçu aucune observation

TELETRAVAIL

Après avis favorable du comité technique, a décidé à l'unanimité de mettre en place le dispositif de télétravail pour la secrétaire de mairie et défini les modalités d'organisation

COMMISSIONS COMMUNALES

A décidé de modifier l'intitulé et la composition des commissions communales